



Premières propositions pour accompagner le numérique

Octobre 2009

Ce que propose de faire le MOTif

- Mettre en place des moyens d'expérimentation d'une offre numérique avec des libraires : bornes dédiées ou bien directement à la caisse et/ou des outils de POD ;
- Mettre en œuvre une expérimentation partenariale dans certaines bibliothèques franciliennes d'achat et de prêt de liseuses numériques et la mise à disposition d'une offre numérique de qualité. Analyser les pratiques numériques des usagers qui en découlent ;
- Développer en partenariat, notamment avec ARTESI* une application libre de géolocalisation sur Smart phone des librairies et développer une entrée « nom du livre et de l'auteur » qui géolocaliserait le point de vente le plus proche où l'ouvrage est en stock ;
- Le MOTif partira de l'étude EbookZ ? pour établir un baromètre régulier des pratiques de téléchargement

Ce que le MOTif propose aux collectivités

- Lutter contre la fracture numérique qui se crée dans l'édition en proposant aux éditeurs indépendants qui le souhaitent des formations au numérique :
 - Comment créer un fichier e-Pub ? Comment sortir un office en numérique ? Après de qui le commercialiser ? Vers quel diffuseur-distributeur numérique se tourner ?
 - Le MOTif, comme pour la formation professionnelle des auteurs en 2009, mettra en place un groupe de travail de professionnels de la formation et du numérique pour définir un cahier des charges et le contenu de futures formations. Celles-ci seraient en partie prises en charge par les collectivités dans le cadre de dispositifs formation professionnelle (rappelons que les éditeurs disposent, par ailleurs, d'un organisme collecteur) ;
- Dans le cadre du dispositif de formation professionnelle des auteurs, mettre en place des modules de formation de ceux-ci aux outils du web 2.0, blogs, réseaux sociaux (facebook, twitter) comme outils de promotion mais aussi comme nouvelles formes d'écriture ;
- Aider au développement de projets franciliens novateurs aussi bien en termes de contenus (maisons d'édition en ligne, librairies en ligne, diffuseurs) que de contenants (tablettes et readers, logiciels et formats) en les adossant aux pôles de compétitivité existants afin qu'ils bénéficient de l'apport de fonds publics et privés et d'une collaboration avec des centres de recherche. Créer au sein de ces pôles un espace spécifique livre numérique.

Ce que le MOTif propose à la Région Ile-de-France dans le cadre de sa politique du livre

- Aider les libraires indépendants à accéder au portail de la librairie indépendante et à y développer leurs outils personnalisés (matériel, abonnement).
- Etendre le dispositif régional d'implantation de Wi-Fi dans les lieux culturels aux librairies indépendantes
- Oeuvrer à la mise en place d'une plate-forme d'offre numérique commune de l'édition indépendante en Ile-de-France.
- Ouvrir les résidences d'écrivain à des auteurs/œuvres/structures numériques
- Renforcer les formations sur les nouveaux formats (e-Pub..) dans les filières graphiques et métiers du livre
- Pour accompagner les politiques régionales d'installation d'espaces numériques de travail dans les lycées, réfléchir à la diffusion de livres numériques dans les CDI

*ARTESI = Agence régionale des technologies de l'information

Contact presse : Sandrine Kocki 01 53 38 60 65 / 06 07 05 92 20

01 53 38 60 61 – 6, villa Marcel-Lods – Passage de l'Atlas – 75019 Paris
contact@lemotif.fr – www.lemotif.fr

le MOTif est un organisme associé de la Région Ile-de-France.

île de France